

Extrait du conseil municipal du mardi 23 sept 2014

Le conseil municipal est au complet

USAN : La commune d'Ennetières en Weppes autorise l'entrée de la commune de BOUVINES et suit la délibération du vendredi 27 juin 2014 de l'USAN

Unanimité

Urbanisme : Le conseil municipal autorise la poursuite de la démarche pour l'inventaire des bâtiments agricoles par LMCU.

Unanimité

Création d'un poste d'adjoint animation 2ème classe à temps non complet. Le conseil municipal décide à *l'unanimité* la création du poste en objet pour l'animation des Nouveaux Temps Périscolaires afin de diminuer le nombre d'enfants par groupe. L'activité principale sera : jeux de cirque

Fourrières voitures : Après étude de 3 devis, la commune signera une convention avec l'entreprise Sarl D. Buisine pour l'enlèvement des voitures gênantes.

Unanimité

Chèques cadeaux : La commune vote à l'unanimité la dotation de chèques cadeaux de fin d'année de 200 pour les personnels titulaires

Tondeuse. Le conseil municipal vote à l'unanimité moins une voix et une abstention pour l'achat d'une tondeuse autoportée en quatre fois sans frais.

Parcelle cadastrée ZB : Suite à un déboisement de la dite parcelle demandée et réalisée par ERDF, la commune attribue le fermage en deux partie égales aux deux voisins agriculteurs contigus : Dominique CUVELIER et Christophe HOCEDEZ pour une location annuelle en fermage pour 8 quintaux à l'hectare.

Unanimité

Contrat enfance jeunesse : le conseil municipal autorise à *l'unanimité* M. le Maire à signer le renouvellement du contrat enfance jeunesse pour la période 2014 2017.